

Corrigé bac HGGSP 2026 centres étrangers groupe 1, jour 1

Proposition de corrigé - non officielle. Bac général, spécialité HGGSP, session 2026 centres étrangers groupe 1, jour 1 (26-HGGSPJ1G11). À l'épreuve, une dissertation est à choisir et l'étude critique reste obligatoire.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Dissertation 1 - Construire la paix depuis le XVII^e siècle : acteurs, moyens, limites

Problématique

La fin d'une guerre n'assure pas à elle seule une paix durable. Comment les acteurs et les instruments de la paix se sont-ils diversifiés depuis le XVII^e siècle, tout en restant dépendants des rapports de force ?

I. Une paix négociée par les puissances

Les traités de Westphalie de 1648 illustrent la recherche d'un règlement diplomatique après des conflits longs et destructeurs. Les gouvernements négocient des équilibres territoriaux et politiques. Le respect des engagements suppose cependant que les acteurs y trouvent un intérêt ou disposent de garanties.

Le congrès de Vienne de 1814-1815 prolonge une logique de concert entre puissances après les guerres napoléoniennes. La stabilité recherchée par les souverains peut entrer en contradiction avec les aspirations nationales. Une paix d'État n'est pas nécessairement une paix reconnue par toutes les populations.

II. Le projet de sécurité collective

Après les violences de la Première Guerre mondiale, la Société des Nations cherche à faire prévaloir la négociation et le droit. Ses moyens et la volonté des États ne suffisent pas à empêcher les agressions des années 1930. L'ONU, créée en 1945, attribue au Conseil de sécurité une responsabilité principale dans le maintien de la paix.

Médiation, sanctions et opérations de terrain élargissent l'action possible. La coopération dépend toutefois des États, particulièrement des membres permanents. Le veto peut empêcher une décision lorsque leurs intérêts s'opposent. La paix n'est donc pas confiée à un pouvoir mondial souverain au-dessus de tous.

III. Une construction qui dépasse le cessez-le-feu

Dans les conflits internes ou internationalisés, gouvernements, mouvements armés, médiateurs et acteurs locaux doivent parfois être associés. La mise en œuvre d'un accord demande sécurité, institutions, retour des déplacés et perspectives économiques. La justice peut reconnaître les crimes sans résoudre, à elle seule, toutes les causes du conflit.

Les acteurs civils et les organisations humanitaires contribuent à certaines dimensions de la paix, mais leurs objectifs diffèrent de ceux des négociateurs. Les accords restent vulnérables aux exclusions et aux stratégies de reprise des combats. Depuis le XVIII^e siècle, construire la paix signifie donc combiner rapports de force, règles et acceptation politique, à des échelles plus nombreuses.

Dissertation 2 - La construction des mémoires des conflits : quels acteurs pour quelles finalités ?

Problématique

Les mémoires sont des rapports vécus et transmis au passé. Pourquoi leurs acteurs sélectionnent-ils des souvenirs, et comment ces constructions peuvent-elles se rencontrer ou s'opposer ?

I. Témoins, familles et groupes cherchent à transmettre

Les combattants, civils et survivants conservent des récits, objets et lieux. Ils veulent transmettre une expérience, faire le deuil ou obtenir une reconnaissance. Les associations peuvent rendre publiques des souffrances jusque-là peu entendues.

Ces mémoires ne sont pas homogènes. La guerre d'Algérie a laissé des expériences différentes parmi les indépendantistes, les appelés, les pieds-noirs et les harkis. Nommer ces groupes n'autorise pas à attribuer à chacun un récit unique ni à confondre la vérité des faits avec leur perception.

II. États et institutions organisent des récits publics

Les commémorations, monuments et programmes scolaires contribuent à définir ce qui est honoré et transmis. Un État peut rechercher la cohésion, légitimer un régime ou reconnaître des responsabilités. La mémoire de la Seconde Guerre mondiale en France s'est ainsi transformée : les représentations d'une nation résistante ont progressivement été confrontées à la place de la collaboration et des persécutions.

La justice établit des responsabilités individuelles et produit des archives. Les procès donnent aussi une visibilité aux victimes. Ils participent à la mémoire publique sans avoir pour mission d'écrire toute l'histoire d'un conflit.

III. Chercheurs, artistes et publics réinterrogent ces héritages

Les historiens confrontent les sources et étudient aussi les mécanismes de mémoire. Le cinéma, la littérature et les musées rendent le passé accessible par d'autres formes. Ils peuvent ouvrir une discussion, mais aussi simplifier ou dramatiser.

Les finalités sont donc multiples : se souvenir, réparer, légitimer, instruire ou mobiliser. Les tensions ne doivent pas être effacées par un récit artificiellement unanime. L'histoire critique aide à comprendre les mémoires et leurs transformations, tout en maintenant une exigence de preuve face aux déformations.

Étude critique - La puissance maritime chinoise

Présenter les deux documents

L'article du *Monde*, publié en février 2025, décrit la montée en puissance militaire chinoise. La carte, réalisée pour le sujet à partir d'un ouvrage de 2025, situe la Chine dans son environnement maritime régional. L'un donne une dynamique et des comparaisons ; l'autre montre des positions et des contraintes spatiales.

Problématique : comment l'accès aux mers soutient-il l'affirmation chinoise, et pourquoi cette puissance reste-t-elle contestée ?

Des enjeux économiques et stratégiques

La carte relie les ports de Tianjin, Shanghai et Hong Kong à une grande route maritime passant par Singapour. La Chine dépend des échanges pour ses approvisionnements et ses exportations. Protéger les routes, accéder aux ressources et projeter des forces sont donc des enjeux complémentaires.

Les espaces revendiqués en mer de Chine méridionale recouvrent des archipels contestés : Paracels, Spratleys et Scarborough. La carte montre une revendication, non une souveraineté reconnue sur toute la zone. Les différends avec les voisins limitent la liberté d'action chinoise.

Des manifestations matérielles de puissance

Le texte indique 370 navires de combat chinois contre 297 américains, tout en maintenant la supériorité américaine en tonnage. Cette distinction est essentielle : compter les unités ne suffit pas à mesurer leur capacité opérationnelle. Le budget chinois de 2023 reste également inférieur à celui des États-Unis.

Les bases dans les îlots, à Djibouti et les implantations décrites au Cambodge témoignent d'une projection accrue. Les ports commerciaux peuvent soutenir une présence économique, mais l'article précise que leur utilité en cas de conflit est incertaine. Il ne faut pas les transformer tous en bases militaires.

Des limites régionales et documentaires

Les partenaires et les bases américaines dessinent des chaînes d'îles et de points d'appui. Japon, Philippines, Taïwan et Guam structurent un environnement qui rend la projection chinoise plus difficile. Les croix de la carte signalent les litiges, tandis que les étoiles situent des bases américaines : leurs fonctions ne doivent pas être confondues.

L'objectif évoqué de six porte-avions en 2035 reste une perspective discutée, non une flotte déjà acquise. De même, les chiffres des documents appartiennent à leurs dates de référence. La puissance chinoise progresse donc fortement, mais l'analyse doit associer moyens, capacité d'emploi, résistances et incertitudes, plutôt que déduire une domination automatique du seul nombre de navires.